



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE POINTE-DES-CASCADES

Séance extraordinaire du 11 juin 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Village de Pointe-des-Cascades tenue le 11 juin 2019 à 18 h 30 à la salle de conférence de l'hôtel de ville située au 105 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Olivier Doyle, Martin Juneau, Pierre Lalonde, Peter M. Zytynsky, formant quorum sous la présidence du maire Gilles Santerre.

Les conseillers Girard Rodney et Mario Vallée sont absents.

Est également présent Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier.

2019-06-031

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Gilles Santerre procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 11 juin 2019.

Il est proposé par le conseiller Pierre Lalonde,
Appuyé par le conseiller Olivier Doyle
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 juin 2019 tel que rédigé, soit :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **SERVICES URBAINS**
 - 3.1 Octroi de contrat et Autorisation de paiement – ADF AUTO véhicules d'occasion – Achat d'un véhicule – RAM 1500 BIG HORN
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-06-032

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – ADF AUTO VÉHICULES D'OCCASION – ACHAT DE D'UN VÉHICULE – RAM 1500 BIG HORN

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel de procéder à l'achat d'un camion pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise ADF AUTO véhicules d'occasion un camion Ram 1500 Big Horn pour un montant de 24 999,88 \$ incluant la taxe nette;

Il est proposé par le conseiller Peter M. Zytynsky,
Appuyé par le conseiller Pierre Lalonde
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le contremaître des travaux publics, Stéphane Thiffault à signer tout document donnant plein effet à la présente.



No de résolution
ou annotation

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise, ADF AUTO véhicules d'occasion, un montant maximal de 24 999,88 \$ incluant la taxe nette.

D'AUTORISER un emprunt au fonds de roulement d'un montant de 24 999,88 \$ incluant la taxe nette, lequel est remboursable sur cinq (5) ans jusqu'à paiement complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 18 h 42 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lalonde,
Appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU


DE LEVER la présente séance extraordinaire du 11 juin 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier


Eric Lachapelle

Le maire


Gilles Santerre

Je, Gilles Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*